



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
service administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Horaire :

Lu-Ma-Je-Ve : de 8H30' à
12H

Me : de 13H30' à 16H30'

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de
résolution, si la majorité de ses membres en
fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convo-
quée deux fois sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière convocation,
délibérer quel que soit le nombre des
membres présents sur les objets mis
pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,
La Foulerie n° 4
le JEUDI 4 MAI 2017
à 20H*

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du 29.03.2017
2. Compte communal 2016 – Approbation
3. Communications
4. Arrêtés de police
5. Fabriques d'église de BERNEAU – BOMBAYE – DALHEM – FENEUR – NEUFCHÂTEAU – WARSAGE – Compte 2016 – Approbation
6. Fabrique d'église de MORTROUX – Budget 2017 – Approbation
7. Fabrique d'église de BERNEAU – Modification budgétaire n° 2/2017 – Approbation
8. Enseignement communal maternel – Ouverture de classe au 20.03.2017 – Ecole de MORTROUX
9. Marché public de travaux – Renouvellement du revêtement de la salle des sports à l'école de DALHEM
10. Permis d'urbanisation – Route de Monceau à SAINT-ANDRE – Urbanisation de 4 lots et élargissement de la voirie (emprise) – Application du décret du 06.02.2014 relatif à la voirie communale
11. Environnement – Enquête publique sur le deuxième programme wallon de réduction des pesticides couvrant la période 2018-2022 – Prise d'acte des résultats
12. Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs – Redevance communale sur les actes et permis requis par le CoDT – Redevance communale relative au contrôle de l'implantation des nouvelles constructions ainsi que des extensions de constructions existantes – Cautions sur les actes et permis requis par le CoDT à partir du 01.06.2017 jusqu'au 31.12.2018 – Adaptations suite à l'entrée en vigueur du CoDT

HUIS CLOS

1. Approbation du procès-verbal du 29.03.2017
2. Personnel administratif contractuel – Remplacement congé de maternité – Désignation CDD mi-temps
3. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
4. Personnel enseignant définitif primaire – Demande de mise à la pension de retraite

Dalhem, le 25 avril 2017.

La Directrice générale,


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,


A. DEWEZ